

**SITUATION ANNUELLE DE SICAV L'EPARGNANT****EXERCICE CLOS AU 31/12/2009****RAPPORT GENERAL U COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2009.**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 07 Avril 2009, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société «SICAV L'EPARGNANT» pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 414.616.956, un actif net de D : 414.271.498 et un bénéfice de D : 16.980.558, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «SICAV L'EPARGNANT» comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2009, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

**Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers**

6. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

**Responsabilité de l'auditeur**

7. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**Opinion**

8. A notre avis, les états financiers de la Société « SICAV L'EPARGNANT », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2009, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

**Vérifications et informations spécifiques**

9. Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que les emplois en titres émis par la STB représentent à la clôture de l'exercice, 10,93% de l'actif net, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Par ailleurs, les disponibilités et placements monétaires représentent à la clôture de l'exercice 18,34% de l'actif net de la société, se situant ainsi au-dessous du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

10. En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne de la société.

11. En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1<sup>er</sup>) du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

**Le commissaire aux comptes FINOR**  
Fayçal DERBEL

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

En application des dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention entrant dans le cadre des dispositions de ces articles.

De notre côté, nous n'avons pas relevé, au cours de nos investigations, d'opérations entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

**Le commissaire aux comptes FINOR  
Fayçal DERBEL**

**BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2009**  
(Montants exprimés en dinars)

<i>ACTIF</i>	<i>Note</i>	<b>31/12/2009</b>	<b>31/12/2008</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	4	338 002 157	256 277 002
Obligations et valeurs assimilées		323 530 458	246 761 658
Titres OPC		14 471 699	9 515 344
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		75 991 145	128 525 896
Placements monétaires	5	75 843 671	77 667 054
Disponibilités		147 474	50 858 842
<b>Créances d'exploitation</b>	9	623 654	689 343
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>414 616 956</b>	<b>385 492 240</b>
 <i>PASSIF</i>			
<b>Opérateurs créditeurs</b>	8	345 458	313 166
<b>Autres créditeurs divers</b>		-	36 235
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>345 458</b>	<b>349 401</b>
 <i>ACTIF NET</i>			
<b>Capital</b>	11	397 537 741	369 345 874
<b>Sommes distribuables</b>			
Sommes distribuables de l'exercice clos		4 560	3 881
Sommes distribuables de l'exercice en cours		16 729 197	15 793 085
<b>ACTIF NET</b>		<b>414 271 498</b>	<b>385 142 840</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>414 616 956</b>	<b>385 492 240</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2009</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2008</i>
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	6	14 915 124	11 898 721
Revenus des obligations et valeurs assimilées		14 289 347	11 643 907
Revenus des titres OPC		625 777	254 814
<b>Revenus des placements monétaires</b>	7	4 938 777	5 211 762
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		19 853 901	17 110 483
<b>Charges de gestion des placements</b>	10	(2 519 097)	(2 132 108)
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		17 334 804	14 978 375
<b>Autres produits</b>		23 121	141 593
<b>Autres charges</b>		(1 941)	(505 677)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		17 355 984	14 614 290
Régularisation du résultat d'exploitation		(626 787)	1 178 795
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>		16 729 197	15 793 085
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		626 787	(1 178 795)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(579 316)	8 094
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		203 890	(1 073)
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>16 980 558</b>	<b>14 621 312</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**  
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Période du 1/01 au 31/12/2009</i>	<i>Période du 1/01 au 31/12/2008</i>
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	16 980 558	14 621 312
Résultat d'exploitation	17 355 984	14 614 290
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(579 316)	8 094
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	203 890	(1 073)
<b>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</b>	(17 188 552)	(12 189 488)
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	29 336 652	85 835 476
<b>Souscriptions</b>		
- Capital	421 582 029	410 295 100
- Régularisation des sommes non distribuables	(110 817)	(4 246 319)
- Régularisation des sommes distribuables	15 796 006	9 750 371
<b>Rachats</b>		

- Capital	(393 044 757)	(324 754 500)
- Régularisation des sommes non distribuables	140 838	3 361 943
- Régularisation des sommes distribuables	(15 026 647)	(8 571 118)
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>29 128 658</b>	<b>88 267 301</b>
<b>ACTIF NET</b>		
En début de période	385 142 840	296 875 532
En fin de période	414 271 498	385 142 840
<b>NOMBRE D' ACTIONS</b>		
En début de période	3 731 742	2 876 336
En fin de période	4 020 073	3 731 742
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>103,051</b>	<b>103,207</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>3,95%</b>	<b>4,10%</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2009

### NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV L'EPARGNANT est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 28 Janvier 1997 à l'initiative de la « STB » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des finances, en date du 21 décembre 1996.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV L'EPARGNANT bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

### NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2009, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

### NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **3.5-** Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

#### **3.6-** Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

#### **3.7-** Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

#### **3.8-** Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

#### **3.9-** Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

#### **3.10-** Obligations BATAM

Le portefeuille de la société enregistre à hauteur de D: 1.630.000 d'obligations émises par la société Héla d'Eléctroménèger et de Confort "BATAM" qui a fait l'objet d'un règlement amiable, suite à une mise sous administration judiciaire en octobre 2002.

Les événements qui se sont succédés depuis cette date, dont notamment les reports successifs d'échéances, conduisent à constater une incertitude quant au recouvrement de ces créances.

Pour se prémunir contre les risques associés à cette situation, une dépréciation totale a été constatée. Parallèlement, il a été procédé à la suspension de la constatation des intérêts courus depuis le 30/09/2004.

Ainsi, les emplois en obligations "BATAM" apparaissent au 31 Décembre 2009 pour une valeur nulle.

### 3.11- Changement de méthodes de présentation

**3.7.1** Par rapport au 31 décembre 2008, les états financiers au 31 décembre 2009 traduisent au bilan, les changements de méthodes de présentation suivants :

- Avant le premier janvier 2009, les commissions de placement perçues d'avance sur les billets de trésorerie figuraient parmi les autres passifs. Au 31 décembre 2009 ces commissions sont présentées en déduction du coût des billets de trésorerie concernés.
- Antérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2009, les sommes à l'encaissement, figuraient au niveau des disponibilités. Ces montants sont désormais présentés, au 31 décembre 2009, parmi les « créances d'exploitation ».
- Au 31 décembre 2008, les retenues à la source relatives aux intérêts précomptés sur les BTA, figuraient parmi les créances d'exploitation. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, ces retenues à la source affectent l'encours des BTA concernés.

**3.7.2** Par rapport au 31 décembre 2008, les états financiers au 31 décembre 2009 traduisent, au niveau de l'état de résultat, les changements de méthodes de présentation suivants:

- Jusqu'à la clôture de l'exercice 2008, les plus ou moins values potentielles sur obligations et valeurs assimilées étaient présentées au niveau des postes « autres charges » et « autres produits » et figurent, par conséquent au bilan, parmi les sommes distribuables de la période.

Cette méthode de présentation a été abandonnée afin de se conformer aux préconisations de la norme comptable n°16 relative à la présentation des états financiers des OPCVM. Ainsi et, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 les plus ou moins values potentielles sur obligations et valeurs assimilées sont portées directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elles apparaissent également comme composantes du résultat net de la période (Voir note 3.2).

#### Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2009 à D : 338.002.157 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2009	% Actif net
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>		<b>316 683 779</b>	<b>323 530 458</b>	<b>78,10%</b>
<b>Obligation de sociétés</b>		<b>74 755 431</b>	<b>74 741 017</b>	<b>18,04%</b>
AFRICA 2003 TR A	4 500	90 000	91 568	0,02%
AFRICA 2003 TR B	3 000	60 000	61 045	0,01%
AIL 2005	8 300	166 000	169 264	0,04%
AIL 2007	10 000	600 000	601 266	0,15%
AIL 2008	10 000	800 000	810 485	0,20%
AIL 2009-1	7 000	700 000	731 015	0,18%
AMEN BANK 2006	10 000	800 000	831 744	0,20%
AMENBANK 2009 A	20 000	2 000 000	2 021 979	0,49%
AMENBANK A 2008	15 000	1 399 995	1 444 672	0,35%
AMENBANK B 2008	25 000	2 375 000	2 456 622	0,59%
AMENBANK2009 B	30 000	3 000 000	3 031 686	0,73%
ATB 2007/1 D	50 000	4 600 000	4 741 691	1,14%
ATB SUB2009 A2	40 000	4 000 000	4 101 352	0,99%
ATBSUB2009 B1	10 000	1 000 000	1 028 110	0,25%
ATL 2006/1	20 000	1 600 000	1 645 361	0,40%
ATL 2008	25 000	2 000 000	2 061 260	0,50%
ATL 2008	5 000	400 000	412 252	0,10%
ATL2008SUB	5 000	500 000	510 049	0,12%
BATAM2000	15 000	600 000	0	0,00%
BATAM2001	10 000	1 000 000	0	0,00%
BATAM98	3 000	30 000	0	0,00%
BH 2007	50 000	5 000 000	5 014 697	1,21%
BH 2009 A	20 000	2 000 000	2 000 000	0,48%
BNA 2009 SUB	28 000	2 800 000	2 888 814	0,70%
BTE 2009	49 000	4 900 000	4 960 331	1,20%
BTKD 2006	35 000	1 400 000	1 402 493	0,34%
CEREALES2001	2 000	400 000	410 667	0,10%
CHO 2009	6 000	600 000	602 976	0,15%
CHOCOMPANY 2009	3 000	300 000	300 000	0,07%
CIL 2004/1	20 000	800 000	811 292	0,20%
CIL 2004/2	15 000	300 000	312 658	0,08%
CIL 2008 SUB	10 000	1 000 000	1 055 616	0,25%
CIL 2008/1	10 000	800 000	814 133	0,20%

CIL 2009/1 F	8 000	800 000	815 816	0,20%
CIL 2009/2	15 000	1 500 000	1 518 908	0,37%
CIL 2009/3	10 000	1 000 000	1 000 000	0,24%
CIL2009/1 V	12 000	1 200 000	1 223 241	0,30%
DJERBAAG2000	10 000	125 000	130 274	0,03%
GL 2004-1	10 000	200 000	211 219	0,05%
HL 2008/1	10 000	800 000	828 190	0,20%
HOURIA2000	50 000	1 250 000	1 292 600	0,31%
MOURADI 2005	5 000	400 000	410 884	0,10%
PANOBOIS 2007	2 000	200 000	207 552	0,05%
SELIMA CLUB 2002	1 500	30 000	30 967	0,01%
SEPCM2002	5 000	71 436	74 666	0,02%
SIHM 2008 A	3 000	300 000	304 629	0,07%
SIHM 2008 C	5 000	500 000	507 715	0,12%
SIHM 2008 D	2 000	200 000	203 086	0,05%
SKANES BEACH 03	4 500	180 000	185 836	0,04%
STB 2008/2	50 000	5 000 000	5 225 096	1,26%
STM 2007 B	10 000	1 000 000	1 014 389	0,24%
STM 2007 C	4 000	400 000	405 756	0,10%
TL 2007-2	4 000	320 000	335 364	0,08%
TL SUB 2009	5 000	500 000	506 006	0,12%
TUN LEASE 2005-1	10 000	200 000	201 964	0,05%
UIB 2009-1 A	40 000	4 000 000	4 076 866	0,98%
UIB 2009-1 B	40 000	4 000 000	4 080 526	0,98%
UIB 2009-1 C	20 000	2 000 000	2 042 825	0,49%
UTL 2004	9 300	558 000	581 544	0,14%
<b>Bons du trésor assimilables</b>		<b>241 928 348</b>	<b>248 789 441</b>	<b>60,05%</b>
BTA 02/2015	39 933	41 774 594	43 170 924	10,42%
BTA 05/2022	33 903	34 806 418	35 989 601	8,69%
BTA 07/2017	16 500	16 389 500	16 843 648	4,07%
BTA 03/2019	27 000	28 085 300	29 108 127	7,03%
BTA 10/2013	26 397	26 006 828	26 473 337	6,39%
BTA 04/2010	2 000	2 076 440	2 083 153	0,50%
BTA 04/2014	50 707	52 753 700	53 858 865	13,00%
BTA 03/2012	16 500	16 526 318	17 163 456	4,14%
BTA 03/2016	9 000	9 353 000	9 657 078	2,33%
BTA 03/2013	6 000	6 142 000	6 315 754	1,52%
BTA 08/2011	8 000	8 014 250	8 125 498	1,96%
<b>Titres des Organismes de Pacement Collectif</b>		<b>14 439 958</b>	<b>14 471 699</b>	<b>3,49%</b>
<b>Titres des OPCVM</b>		<b>12 189 965</b>	<b>12 210 465</b>	<b>2,95%</b>
FCP SALAMET PLUS	45 000	467 235	472 185	0,11%
GENERAL OBLIG	20 000	2 083 386	2 065 320	0,50%
INTER OBLIGSICAV	9 500	1 003 913	1 009 736	0,24%
SANADETT SICAV	44 993	4 870 140	4 874 272	1,18%
UNIVERS OBLIG	36 260	3 765 291	3 788 952	0,91%
<b>Fonds commun de créances</b>		<b>2 249 993</b>	<b>2 261 234</b>	<b>0,55%</b>
FCC CREDIMO 1	5 000	1 505 300	1 512 821	0,37%
FCC CREDIMO 2	1 500	744 693	748 413	0,18%
<b>TOTAL</b>		<b>331 123 737</b>	<b>338 002 157</b>	<b>81,59%</b>

Les mouvements enregistrés durant l'exercice 2009 sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :					
	<u>Coût</u>	<u>Intérêts</u>	<u>Plus (moins)</u>	<u>Valeur</u>	<u>Plus (moins)</u>
	<u>d'acquisition</u>	<u>courus</u>	<u>values latentes</u>	<u>au 31 décembre</u>	<u>values réalisées</u>
		<u>nets</u>			
<b>Soldes au 31 décembre 2008</b>	<b>251 090 351</b>	<b>7 887 885</b>	<b>(2 701 234)</b>	<b>256 277 002</b>	
Ajustement retenus à la source sur BTA		255 349		255 349	
Ajustement intérêts intercalaires sur Emprunts Obligataire		(2 230)		(2 230)	
<b>* Acquisitions de l'exercice</b>					
Obligations de sociétés	46 731 430			46 731 430	
Bons du trésor assimilables	72 828 950			72 828 950	
Titres OPCVM	2 714 240			2 714 240	
<b>* Remboursements et cessions de l'exercice</b>					
Annuités obligations de sociétés	(26 209 860)			(26 209 860)	
Bons du trésor assimilables	(14 777 262)			(14 777 262)	203 890
Fonds commun de créances	(1 254 112)			(1 254 112)	
<b>* Variations des plus ou moins values</b>					
Titres OPCVM			(19 119)	(19 119)	
Bon du trésor assimilables			(560 197)	(560 197)	
<b>* Variations des intérêts courus</b>		2 017 966		2 017 966	
<b>Soldes au 31 décembre 2009</b>	<b>331 123 737</b>	<b>10 158 970</b>	<b>(3 280 550)</b>	<b>338 002 157</b>	<b>203 890</b>

**Note 5 : Placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2009 à D : 75.843.671, se détaillant comme suit :

		Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2009	% actif net
<b><u>Billets de trésorerie avalisés</u></b>	-	-	<b>1 179 501</b>	<b>1 234 000</b>	<b>0,30%</b>
BT AIL du 10/01/05 à 6,5%	pour 1820 jours	BTKD	200 533	249 891	0,06%
BT HL du 17/11/09 à 5,4%	pour 180 jours	BIAT	978 968	984 109	0,24%
<b><u>Billets de trésorerie émis par les sociétés cotées ou bénéficiaire d'une notation</u></b>	-	-	<b>1 959 302</b>	<b>1 965 859</b>	<b>0,47%</b>
- BT TL du 02/12/2009 à 5,22%	pour 190 jours	-	1 959 302	1 965 859	0,47%
<b><u>Bon du trésor à court terme</u></b>			<b>5 663 423</b>	<b>5 666 914</b>	<b>1,37%</b>
BTC au 12/10/2010 acquis le 20/10/2009			192 369	193 579	0,05%
BTC au 12/10/2010 acquis le 25/12/2009			2 850 444	2 852 080	0,69%
BTC au 12/10/2010 acquis le 29/12/2009			2 620 610	2 621 255	0,63%
<b><u>Comptes à terme STB</u></b>	-	-	<b>12 000 000</b>	<b>12 000 000</b>	<b>2,90%</b>
- Placement au 31/12/2013 (au taux de 6%)	-	-	12 000 000	12 000 000	2,90%
<b><u>Bon de caisse TQB</u></b>			<b>14 000 000</b>	<b>14 917 992</b>	<b>3,60%</b>
Bon de caisse au 03/09/2010 ( au taux de 5,94%)			7 000 000	7 455 532	1,80%
Bon de caisse au 06/07/2010 ( au taux de 4,56%)*			7 000 000	7 462 460	1,80%
<b><u>Certificats de dépôt</u></b>			<b>39 474 784</b>	<b>40 058 906</b>	<b>9,67%</b>
Certificat de dépôt STB au 06/07/2010 (au taux de 5,72%)			20 000 000	20 538 951	4,96%
Certificat de dépôt STB au 27/10/2011 (au taux de 4,68%)			3 000 000	3 029 328	0,73%
Certificat de dépôt STB au 04/01/2010 (au taux de 3,79%)			1 497 479	1 499 370	0,36%
Certificat de dépôt STB au 05/01/2010 (au taux de 3,79%)			9 983 191	9 994 957	2,41%
Certificat de dépôt STB au 12/01/2010 (au taux de 3,79%)			1 996 638	1 997 815	0,48%
Certificat de dépôt STB au 03/01/2010 (au taux de 3,79%)			999 159	999 663	0,24%
Certificat de dépôt STB au 06/01/2010 (au taux de 3,79%)			1 998 317	1 998 822	0,48%
<b>TOTAL</b>			<b>74 277 010</b>	<b>75 843 671</b>	<b>18,31%</b>

\* Suite à l'accord conclu avec la TQB le taux de ce bon de caisse a été ramené, à compter du 20 avril 2009, de 6,1% à 4,56% .

**Note 6 : Revenus du portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2009 à D : 14.915.124 , se détaillant ainsi :

<b><u>Revenus des obligations</u></b>	<b>3 053 666</b>
- Intérêts	3 053 666
<b><u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u></b>	<b>11 235 681</b>
- Intérêts des BTA	11 235 681
<b><u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectifs</u></b>	<b>625 777</b>
- Dividendes des OPCVM	512 290
- intérêts des parts des FCC	113 487
<b>TOTAL</b>	<b>14 915 124</b>

**Note 7 : Revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2009 à D : 4.938.777, se détaillant ainsi :

Intérêts des billets de trésorerie	326 441
Intérêts des comptes à terme	1 142 694
Intérêts des BTCT	196 779
Intérêts des Bon de caisse	622 278
Intérêts des certificats de dépôts	2 650 585
<b>TOTAL</b>	<b>4 938 777</b>

**Note 8 : Opérateurs créditeurs**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à D : 345.458, contre D : 313.166 au 31/12/2008 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Gestionnaire	148 169	153 514
Dépositaire	85 812	59 978
Commission de distribution	111 477	99 674
<b>Total</b>	<u>345 458</u>	<u>313 166</u>

**Note 9 : Créances d'exploitation**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à D : 623.654, contre D : 689.343 au 31/12/2008 et se détaille comme suit :

		<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Sommes à l'encaissement	(a)	521 514	-
Frais bancaires à récupérer		97 154	429 837
Retenue à la source sur BTA	(b)	-	255 349
Autres		4 986	4 157
<b>Total</b>		<u>623 654</u>	<u>689 343</u>

(a) : Présentées parmi les disponibilités au 31/12/2008.

(b) : Affectent l'encours des BTA au 31 Décembre 2009.

**Note 10 : Charges de gestion des placements**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à D : 2.519.097, contre D : 2.132.108 au 31/12/2008 et se détaillent ainsi :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Rémunération du gestionnaire	1 819 409	1 599 081
Rémunération du dépositaire	270 516	177 676
Commission de distribution	429 172	355 351
<b>Total</b>	<u>2 519 097</u>	<u>2 132 108</u>

**Note 11 : Capital**

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de l'exercice se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2008

Montant	369 345 874
Nombre de titres	3 731 742
Nombre d'actionnaires	4 044

Souscriptions réalisées

Montant	421 582 029
Nombre de titres émis	4 259 523
Nombre d'actionnaires nouveaux	1 225

Rachats effectués

Montant	(393 044 757)
Nombre de titres rachetés	(3 971 192)
Nombre d'actionnaires sortants	(783)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(579 316)
Plus (ou moins) values réalisées sur titres	203 890
Régularisation des sommes non distribuables	30 021

Capital au 31-12-2009

Montant	397 537 741
Nombre de titres	4 020 073
Nombre d'actionnaires	4 486